

AGENDA



**FORMATIONS organisées
à l'attention de la CSC**

2018 – 2019

Pour une gestion durable des déplacements d'entreprise



Les enjeux syndicaux liés à la mobilité

OBJECTIFS : S'INFORMER, SE QUESTIONNER, SE POSITIONNER :

- Préciser les enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés à la mobilité
- Aménagement du territoire et politique régionale wallonne de la mobilité : les zones d'activité économique, les infrastructures d'intermodalité
- Visite d'un site
- Les déplacements domicile – lieu de travail : le plan de déplacement d'entreprise (PDE)/ : les différentes mesures de multi et intermodalité dans la mise en œuvre d'un PDE : covoiturage, navette, transports en commun, vélo, le télétravail.
- L'intervention patronale dans le remboursement des frais de déplacement domicile-lieu de travail : que négocier en plus de l'intervention minimum légale ?
- Aménagement des parkings, équipement vélo,...
- Les voitures de société : le budget mobilité, une alternative ?
- Accessibilité du lieu de travail
- Consultation des travailleurs, communiquer sur la mobilité (déplacements domicile-lieu de travail)

PUBLIC

Délégué-e-s effectifs-ves et suppléant-e-s en CE, CPPT et DS

DATES

Mardi 23/10 – mardi 27/11 – mardi 18/12/2018 – mardi 22/01/2019

A la demande(en-dehors de cette session de 4 jours) : ½ journée ou 1 ou 2 jours à convenir (un nombre minimal de 10 participant-e-s est requis)

LIEU

Centre de formation CSC, Chaussée de Louvain, 510 – 5004 BOUGE – Salle Utopie-Horizon

PERSONNE DE CONTACT

Cellule mobilité de la FEC • Véronique Thirifays – 0474 374 509 vthirifays@acv-csc.be

F

ormation continuée RISE & Mobilité 2018-2019

Session de BOUGE

THÈME

Environnement et Entreprise

OBJECTIFS

Permettre aux délégués et militants chevronnés d'approfondir et ou de se remettre à niveau sur des thématiques environnementales actuelles.

Maîtriser les compétences syndicales en matière d'environnement et les informations essentielles à recueillir en CE et/ou CPPT

Développer son réseau et ses ressources pour mettre l'environnement à l'ordre du jour du Ce ou du CPPT de manière efficace.

Savoir utiliser un outil de diagnostic pour situer leur entreprise par rapport aux enjeux sociaux et environnementaux de la transition vers une économie bas carbone.

MODALITES

Session de 5 jours de formation dont une sera consacrée à une visite de terrain.

Formation organisée dans le cadre du congé éducation payé.

Présence requise à l'ensemble des journées de formation.

Possibilité d'organiser 1 ou plusieurs journées de formation en-dehors de cette session pour un secteur professionnel.

Prendre contact avec Véronique Thirifays.

PROGRAMME

- **Jour 1 : Présentation de RISE – Les compétences des CE et CPPT en matière d'environnement**
L'analyse des risques et l'environnement : les perturbateurs endocriniens, l'amiante, les produits dangereux, les déchets. Exposés et présentation des fiches et outils RISE.
- **Jour 2 : Santé et environnement sur le lieu de travail**
La qualité de l'air en entreprise : la qualité de l'air influence directement la santé des travailleurs et l'environnement de manière plus large. Les différents outils d'actions et leurs intérêts pour l'entreprise et l'environnement.
La pollution de l'air et le réchauffement climatique : les enjeux sociaux et environnementaux
Les alternatives à l'énergie fossile : le plan énergie-climat 2030 de la région Wallonne, les plans et mesures prises par les communes, quelle place pour les énergies renouvelables ?
- **Jour 3 : Le développement durable et l'entreprise/institution**
Le développement durable concerne l'ensemble des entreprises, des institutions et de façon prioritaire les collectivités comme les établissements scolaires, les hôpitaux, les crèches,... comment établir des mesures de développement durable ?
Grille d'évaluation de mesures de DD en entreprise/institution
La transition juste : un concept des syndicats européens : historique, acteurs, outils pédagogiques et partage d'expérience
- **Jour 4 : Communication et environnement : communiquer sur l'environnement en tant que délégué (CE, CPPT, DS)**
Comment faire face aux résistances au changement, construire un dossier syndical sur un risque environnemental, connaître les points d'appui et les ressources, communiquer et convaincre les collègues, la direction, méthodologie d'action.
- **Jour 5 : Visite de terrain**

PUBLIC

Militant-e-s et délégué-e-s chevronné-e-s ayant au moins terminé un cycle de 4 années d'exercice du mandat à la FEC
Membres d'équipes syndicales soucieuses d'intégrer l'environnement et la mobilité dans leur action syndicale

DATES ET LIEU

Les formations auront lieu de 9h à 16h30

Cette session de formation aura lieu au Centre de formation à Bouge :

Dates : les mardis 6/11/2018 – 11/12/2018 – 15/01/2019 – 19/02/2019

Le jeudi 14/03/2019 (visite de terrain)

La formation s'ouvrira s'il y a au moins 17 participants confirmés.

PERSONNES DE CONTACT

Secrétariat : Myriam Bongrain mbongrain@acv-csc.be

Cellule RISE • Véronique Thirifays • 0474/374509 • vthirifays@acv-csc.be

Libération : 5 jours de formation en Congé éducation payé ou en libération, en accord avec le-la permanent-e (pas d'autres remboursements des pertes de salaires).

F

ormation continuée RISE & Mobilité 2018-2019

Session de Liège

THÈME

Environnement et Entreprise

OBJECTIFS

Maîtriser les compétences syndicales en matière d'environnement et les informations essentielles à recueillir en CE et/ou en CPPT

Développer son réseau et ses ressources pour mettre l'environnement à l'ordre du jour du CE et/ou du CPPT de manière efficace.

MODALITES

Session de 4 jours de formation.

Formation organisée dans le cadre du congé éducation payé.

Présence requise à l'ensemble des journées de formation.

PROGRAMME

- **Jour 1 : Journée sur le développement durable**
Le développement durable concerne l'ensemble des entreprises, des institutions et de façon prioritaire les collectivités comme les établissements scolaires, les hôpitaux, les crèches,... soit, tous les citoyens. Comment établir des mesures de développement durable ?
En pratique, que peut-on mettre en place dans les entreprises ?
- **Jour 2 : Economies d'énergie + visite d'entreprise**
En terme des développements écologique et économique, les enjeux autour des économies d'énergie en entreprise sont grands.
Le point sur les différents outils d'actions et leurs intérêts pour l'entreprise/institution et l'environnement
- **Jour 3 : Qualité de l'air en entreprise + visite d'entreprise**
La qualité de l'air influence directement la santé des travailleurs et l'environnement de manière plus large.
Les différents outils d'actions et leurs intérêts pour l'entreprise et l'environnement.
- **Jour 4 : Communication et environnement : communiquer sur l'environnement en tant que délégué (CE, CPPT, DS)**
Comment faire face aux résistances au changement, construire un dossier syndical sur un risque environnemental, connaître les points d'appui et les ressources, communiquer et convaincre les collègues, la direction, méthodologie d'action.

PUBLIC

Délégués CE, CPPT, DS

DATES ET LIEU

Les formations auront lieu de 9h à 16h30 au Centre de formation à la CSC de Liège

Dates : jeudi 29/11 et mercredi 19/12/2017 – lundi 28/01 et lundi 18/02 10 2019 (minimum 10 participants)

PERSONNE DE CONTACT

Sophie REGINSTER : Sophie.Reginster@acv-csc.be

Libération : 4 jours de formation en Congé éducation payé ou en libération, en accord avec le-la permanent-e (pas d'autres remboursements des pertes de salaires).

F

ormation continuée RISE & Mobilité 2018-2019

La Cellule Rise (Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement) a plus de 20 ans d'existence, elle est une initiative intéressante dans le sens où elle valorise l'expérience de nos équipes syndicales en matière d'environnement, elle renforce la qualité de la concertation sociale au sein des différents organes paritaires au sein des entreprises et des institutions privées et publiques.

Une part des activités se fait en front commun avec la FGFB et la CGSLB. Une grande enquête a été réalisée dans les grandes entreprises de Wallonie en 2016 et 2017 afin d'analyser la qualité de la concertation sociale sur l'environnement et la mobilité et se prolonge par des entretiens afin de comprendre et mutualiser ce qui fait réussir les projets « mobilité / environnement » des équipes syndicales.

A l'occasion de ces enquêtes, bon nombre de délégués ont émis le souhait de pouvoir partager entre eux des bonnes pratiques à s'échanger des renseignements, informations,...

Aussi, nous proposons de créer un **réseau virtuel de délégués, militants CSC** intéressés par l'environnement et la mobilité.

Nous offrons donc la possibilité d'une formation d'une demi-journée pour 2 groupes de 15 personnes, en collaboration avec Microbus.

MODALITES

L'inscription à la formation requiert l'accord du permanent-e- de centrale.

Libération syndicale uniquement, les frais de salaire ne sont pas pris en charge.

PROGRAMME

Présentation de la page Facebook RISE

Comment gérer une page Facebook

DATES ET LIEU

La formation aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 : un groupe de lieu de 9h à 12h et l'autre groupe de 13h à 16h au Centre de formation à la CSC de Liège

(Maximum 15 personnes par groupe)

PERSONNE DE CONTACT

Pour la formation Rise sur Liège : Sophie REGINSTER : Sophie.Reginster@acv-csc.be

Pour la formation Rise au niveau Wallon, sur Bouge : Cellule RISE • Véronique Thirifays • 0474/374509 • vthirifays@acv-csc.be

Formation continuée RISE & Mobilité 2018-2019

CONTRAT D'INSCRIPTION

Contrat à envoyer dès que possible et pour 20 août 2018 à la FEC

À Myriam Bongrain : mbongrain@acv-csc.be avec copie à rise@acv-csc.be

Pour les formations qui se déroulent à Liège : À Sophie Reginster: sreginster@acv-csc.be

_____ Nom : Prénom :

_____ Adresse privée :

_____ Numéro de tél :

_____ Adresse e-mail

_____ Lieu et date de naissance :

_____ Employeur :

_____ Adresse de l'employeur :

Je m'inscris à la session :

Aux dates :

- **Chaque inscrit s'engage à participer à l'ensemble du cycle de formation.** Toute absence restera exceptionnelle, avertie au plus tard la veille de la formation et justifiée à la FEC.
- La FEC rembourse les frais de déplacement. Il n'y a pas d'autres remboursements de salaires que le Congé-Education payé ou le Crédit Syndical¹

Je souhaite être libéré(e) en **CONGE-EDUCATION PAYE**¹ : OUI / NON

Date :

Signature :

¹ Si vous hésitez entre prendre un crédit syndical ou le Congé Education Payé, , **parlez-en à votre permanent** . Si vous n'êtes pas certain/e de bénéficier du CEP renseignez-vous auprès de la FEC.